

Carte de séjour et divorce

Par gudule1510, le 24/12/2009 à 17:24

Bonjour,

j'ai un ami qui est marié avec une française depuis presque 3 ans.mais sa femme profite de lui, elle ne travaille pas et se contente de prendre le salaire de son mari. elle ne veut pas qu'il possède une carte bleue et ne peut rien faire. peut il divorcer sans craindre de se faire retirer sa carte de séjour?